



MAGIVERT

ENGRAIS INORGANIQUE LIQUIDE COMPOSÉ À MACROÉLÉMENTS EN SOLUTION

Engrais (Mg, S), (+6,5 + 13,0)

6,5 % **D'OXYDE DE MAGNÉSIUM (MgO)**(= 3,9 % **Mg**), soluble dans l'eau

13,0 % **DE TRIOXYDE DE SOUFRE (SO₃)**(= 5,2 % **S**), soluble dans l'eau
faible teneur en chlore

Recommandations	De préférence appliquer le matin ou le soir.
Applications	Veuillez consulter notre fiches culture.
Caractéristiques	MAGIVERT est une solution de sulfate de magnésium.
Précautions	<ul style="list-style-type: none">- ne pas boire, manger ou fumer pendant l'emploi; se laver les mains après usage.- en cas de contact avec les yeux, rincer ceux-ci abondamment à l'eau claire.- stocker le produit à une température entre 5°C et 30°C. Stocker dans un endroit sec, hors de portée des enfants et des animaux et dans son emballage d'origine fermé.- en cas d'ingurgitation, consulter un médecin.
Miscibilités	MAGIVERT est miscible avec la majeure partie des produits phytosanitaires à l'exception de ceux fabriqués à base d'huile. Dans tous les cas procéder à un essai préalable. Pour de plus amples informations, consulter notre service technique.
Préparation de la solution	Il peut se produire un léger dépôt dans le bidon. Ce dépôt est complètement soluble dans l'eau. Agiter avant utilisation. Verser MAGIVERT dans la cuve du pulvérisateur en même temps que l'eau en maintenant une agitation dans la cuve.
Garanties	La responsabilité du fabricant est expressément limitée à la fourniture des produits contrôlés à la vente et conformes à la composition indiquée sur l'emballage et vendus dans l'emballage d'origine. Le fabricant ne peut être tenu responsable du mauvais emploi ou des effets dus aux facteurs météorologiques, sensibilités variétales, à la nature de sol, etc...
Coordonnées	BMS Micro-Nutrients S.A. Rijksweg 32 - 2880 Bornem - Belgique Numéro Vert (France): 0800.90.76.33 Tél.: +(32)(0)3/899.10.10 Fax: +(32)(0)3/899.40.45 E-mail: info@chelal.com

Autorisé pour utilisation dans la production biologique conforme aux règlements UE 2018/848 et 2021/1165